



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



25048941

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 AVR. 2025

AMERSCANTWALDE
Greffe

N° d'entreprise : **0406 451 378**

Nom

(en entier) : **Scubapro Europe-Benelux**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Charles Catala 78 - 1460 Ittre**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat - Nomination d'un administrateur

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19/06/2024

DELIBERATIONS

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la Société de Roger GUNTLSBERGER, lequel accepte.

Le renouvellement du mandat d'administrateur prend effet au 31 mars 2024 et prendra fin lors l'assemblée générale de l'année 2030.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Renouvellement du mandat d'un commissaire

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire de la Société de la société BRUNO VANDENBOSCH & C° REVISEUR D'ENTREPRISES (BE 0462.418.301), représentée par Monsieur Bruno VANDENBOSCH, lequel accepte.

Le renouvellement du mandat d'administrateur prend effet au 15 décembre 2023 et prendra fin lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes clôturant au 31/12/2025, soit en 2026.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/02/2025

DELIBERATIONS

L'Assemblée constate que depuis l'expiration du mandat de Monsieur Sesterhenn Donald à l'issue de l'assemblée générale de 2020, le Conseil d'administration n'est composé que d'un seul administrateur. En conséquence de quoi, l'assemblée générale ratifie l'ensemble des actes de gestion accomplis par ce dernier.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée générale appelle Monsieur Jonathan Rothe à la fonction d'administrateur de la société.

Son mandat ne sera pas rémunéré et est conclu pour une durée de 6 ans à dater de ce jour, le 14/02/2025. Il prendra fin immédiatement après l'assemblée générale d'approbation des comptes clôturant au 31/12/2030, soit en 2031.

Pouvoirs

L'assemblée confère tous pouvoirs à la société à responsabilité limitée Moore Services Financiers enregistrée sous le numéro d'entreprise 0748.770.516, dont le siège est établi à 1410 Waterloo, Drève Richelle 161 N 48, ici représentée par Ysaline Van Zelst, afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

Pour la société Scubapro Europe-Benelux,
Ysaline Van Zelst,
Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).